



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

PROJET EUROPEEN

OPPORTUNITES DE VOLONTARIAT INTERNATIONAL POUR TOUS INTERNATIONAL VOLUNTEERING OPPORTUNITIES FOR ALL (IVO4ALL)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET VAGUE 2

Contexte européen

A l'échelon européen, les opérateurs nationaux de volontariat partagent l'analyse d'une **tendance générée par les dispositifs et pratiques à mobiliser des jeunes au profil spécifique pour les projets de volontariat à l'international**. Ce constat est en **contradiction avec les objectifs et principes de mixité et d'égalité d'accès des dispositifs nationaux**. Les jeunes ayant le moins d'opportunités, ont rarement accès aux offres de volontariat à l'international.

Le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, l'association France Volontaires et l'Agence du Service Civique ont ainsi estimé pertinent de développer une expérimentation visant à favoriser **l'accessibilité de tous les jeunes européens aux opportunités de volontariat en Europe et à l'international**, en réponse à un appel à propositions de l'Union européenne (UE) dans le cadre du programme **Erasmus + action clé n°3** portant sur le soutien à la réforme des politiques visant à faciliter la mobilité.

Ce projet s'inscrit dans une démarche d'évaluation des politiques publiques et des dispositifs de volontariat nationaux (Service national, service citoyen, service civil ou service civique) à travers un processus d'expérimentation à grande échelle qui sera conduit simultanément en France, en Italie et au Royaume-Uni.

Ce projet, qui a reçu une réponse favorable de la Commission Européenne, se déroule sur 2 ans et demi (2015 à 2017) et réunit **cinq pays membres de l'UE au sein d'un consortium (France, Italie, Royaume-Uni, Lituanie et Luxembourg)**, autour de huit partenaires institutionnels (ministères principalement en charge de la jeunesse, agences nationales), organisations de volontariat, ainsi qu'un expert en évaluation de politique publique.

Contexte français

En France, le dispositif visé est l'engagement de Service Civique. France Volontaires, mandatée par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, coordonne le projet en lien avec les autres partenaires européens. **L'Agence du Service Civique coordonne l'expérimentation sur le territoire français en lien avec les organismes d'envoi de volontaires à l'étranger.**

Public cible

500 jeunes européens seront concernés par les expérimentations menées dans le cadre du projet : 250 jeunes composant un groupe test et 250 jeunes composant le groupe témoin.¹ Pour la France 200 jeunes seront

¹ Dans le cadre d'une expérimentation de politique publique, on constitue un groupe qui bénéficie de l'expérimentation (le groupe test), et un groupe identique qui n'en bénéficie pas (le groupe témoin). Ceci permet de réaliser une évaluation comparative et d'identifier les effets de l'expérimentation avec précision sur le groupe test par rapport au groupe témoin.

mobilisés sur deux ans sous le statut de Service Civique : 100 jeunes « test » bénéficiant des nouvelles mesures créées et 100 jeunes « témoins », inscrits dans un parcours traditionnel d'accès à l'engagement de service civique à l'international. **Sur les 100 jeunes « test », 27 ont démarré leur mission en 2015, 73 nouvelles missions doivent être proposées en 2016.**

Le groupe doit être constitué de jeunes âgés **de 18-25 ans** considérés comme ayant le moins d'opportunité c'est-à-dire non étudiant, non employé, non stagiaire et satisfaisant au moins **l'un des trois critères suivants** :

- **Niveau de diplôme** : bac ou infra bac (79% des jeunes en Service Civique à l'international ont un niveau de qualification égal ou supérieur à Bac + 2).
- **Critère social** : **jeunes au RSA ou venant de foyer bénéficiant du RSA** (6% des jeunes en Service Civique à l'international sont bénéficiaires de la majoration selon critères sociaux).
- **Lieu de résidence** : quartier de la politique de la ville, outre-mer.

Une attention particulière sera également portée à favoriser l'accès des jeunes ruraux et des jeunes n'ayant pas eu accès à une expérience de mobilité européenne et internationale pour des raisons financières notamment.

Objectifs de l'expérimentation

L'expérimentation vise à faciliter l'accès des jeunes ayant moins d'opportunités au service civique à l'international par la mise en œuvre d'une série de mesures adaptées :

- un processus de candidature et de sélection plus inclusif ;
- une formation préalable au départ plus intensive et appropriée ;
- une mission au format adapté (mission réalisée pour partie à l'étranger, missions en binôme) ;
- un accompagnement plus soutenu du volontaire pendant toute la durée de sa mission ;
- un accompagnement adapté des organismes d'accueil en France et à l'étranger (rassemblements, conseils, etc.).

Résultats attendus de l'expérimentation

L'expérimentation doit permettre :

- La production d'outils et de méthodes sur les processus d'inclusion à destination des praticiens et professionnels de la jeunesse à travers l'échange et la valorisation des pratiques ;
- La production de documents de références pour les décideurs politiques et opérateurs dans le domaine de la jeunesse et du volontariat à l'échelle européenne ;
- Des recommandations sur des protocoles communs et des politiques nationales et/ou locales visant à mieux accompagner les jeunes peu ou pas qualifiés vers la mobilité internationale.

Les résultats seront partagés par les membres du consortium, les autres Etats membres et les institutions européennes lors d'une conférence finale et des publications y compris en ligne.

Conditions de participation

Cet appel à manifestation s'adresse aux organismes agréés au titre de l'engagement de service civique pour des missions devant être réalisées à l'étranger proposant des missions de service civique adaptées aux jeunes ayant le moins d'opportunités.

Le choix des organismes participant à l'expérimentation sera effectué en fonction de leur expérience, de la qualité des missions proposées, du partenariat proposé avec l'organisme d'accueil à l'étranger.

Une attention particulière sera accordée à l'équilibre entre associations de développement et solidarité internationale, associations de volontariat et de jeunesse, collectivités territoriales, missions locales, organismes de droit public.

Les organismes participant à l'expérimentation s'engagent à participer aux groupes de travail, à mettre en œuvre les mesures définies par l'expérimentation et à contribuer au protocole d'évaluation ainsi qu'à la démarche qualité du projet.

Les missions de Service Civique

- **Destinations** : les missions de service civique pourront avoir lieu dans l'Union européenne et hors Union européenne. Cependant, une attention particulière sera accordée à l'équilibre UE et hors UE dans la sélection des missions. Par ailleurs, elles ne pourront pas avoir lieu dans un pays en crise (cf. zone rouge du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International).
- **Durée** : 6 mois au total dont 3 mois minimum à l'étranger, comprenant une phase de préparation au départ et d'évaluation au retour.
- **Contenu des missions** : différentes thématiques pourront être abordées (éducation, culture, sport, environnement, etc.) mais les missions ne peuvent requérir de compétences spécifiques ni d'expérience préalable, conformément à l'ensemble des missions de service civique.
- **Validation** : les missions sélectionnées dans le cadre de cette expérimentation feront l'objet d'un agrément ou d'un avenant à l'agrément en cours délivré par l'Agence du Service Civique ou ses délégués territoriaux. Elles devront recouvrir les mêmes dispositions que toute mission de Service Civique telles que prévues par la loi du 10 mars 2010 (signature d'un contrat, versement des indemnités légales, adhésion à une protection sociale complète, assurance complémentaire, formation PSC1 notamment).

Mesures évaluées dans l'expérimentation :

L'expérimentation doit permettre de tester trois types de mesures qui apparaissent déterminantes pour l'accessibilité des missions aux jeunes ayant moins d'opportunités. Ces mesures prennent appui sur des outils et méthodes élaborés par des organismes d'accueil ayant participé à la première phase de mise en œuvre du projet au travers de groupes de travail participatif et d'ateliers de production collective. Les organismes participant à cet appel à manifestation devront tester les processus et formations suivantes :

- **Processus d'information et de sélection**

Des processus d'information et de sélection alternatifs ont été créés afin de réduire l'autocensure des volontaires potentiels, et d'éviter que seuls les plus diplômés soient retenus pour des missions de volontariat international. Le processus de sélection s'écarte des méthodes de recrutement traditionnelles d'emploi (CV et lettres de motivation, entretiens d'évaluation, etc.).

- **Préparation au départ**

Outre la présentation de l'organisme et du contexte spécifique de la mission, la préparation au départ comprend un tronc commun de plusieurs jours incluant la :

- Préparation à la rencontre interculturelle ;
- L'engagement et la citoyenneté à l'international ;
- L'approche de la solidarité internationale ;
- La sécurité et la prévention des risques.

- **Accompagnement au retour**

Un rassemblement à l'issue de la mission des volontaires est organisé afin qu'ils partagent leur expérience en groupe. Ce séminaire comprend :

- Des discussions de groupe ;
- Des activités d'apprentissage par les pairs ;
- La capitalisation des compétences développées et leurs mises en perspectives.

Etant donné que le coût de ces missions représente un frein pour les jeunes ayant moins d'opportunités, il est également prévu d'expérimenter la mise en œuvre d'un soutien financier aux volontaires partant en mission à l'étranger.

Mode d'évaluation

Ernst and Young Associés (EY), membre du consortium, est chargé du protocole d'évaluation de cette expérimentation. L'évaluation sera réalisée à partir d' :

- Entretiens individuels avec des décideurs politiques au niveau national et européen
- Entretiens individuels avec des organisations d'envoi et d'accueil
- Enquête en ligne auprès des volontaires tests et témoins
- Entretiens collectifs avec 3-5 volontaires.

La collecte de données sera réalisée à partir du mois d'avril 2016 au retour de la première vague de missions et au démarrage de la seconde vague. Le rapport d'évaluation des impacts sera finalisé en 2017.

Budget

Le budget de l'expérimentation prévoit la prise en charge de :

- L'accompagnement des organismes d'accueil ;
- La préparation au départ des volontaires ;
- Le séminaire de retour ;
- Les frais de transport des volontaires (forfaitaire) ;
- L'hébergement des volontaires pendant leur mission à l'étranger (forfaitaire).

Une convention sera signée entre l'Agence du Service Civique et chaque organisme participant à cet appel à manifestation afin de préciser le rôle de chaque partie et les modalités financières liés au projet.

Gouvernance du projet

- **Coordination :**

La coordination du projet est assurée par l'Agence du Service Civique, en partenariat avec France Volontaires et le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports. Ce comité de coordination est en charge notamment de :

- La sélection des organismes participant au projet ;
- La validation des missions de service civique ;
- L'organisation des réunions de travail et des comités de pilotage ;
- La gestion financière du projet ;
- Le suivi de la production de outils et livrables élaborés dans le cadre de l'expérimentation.

• **Pilotage :**

Le pilotage du projet est assuré par un comité, composé de membres du Comité stratégique de l'Agence du service civique ainsi que d'acteurs clés sur les questions de jeunesse et mobilité européenne et internationale. Il est chargé de l'accompagnement au changement structurel via :

- La définition des objectifs stratégiques et politiques du projet ;
- Le suivi de l'avancement projet ;
- L'essaimage des résultats.

Calendrier

Décembre 2015 :	Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt vague 2
11janvier 2016 :	Date de clôture de l'appel à manifestation d'intérêt
Mi-janvier 2016 :	Instruction et sélection des dossiers
26 janvier 2016 :	Réunion d'information OBLIGATOIRE pour tous les organismes
Février 2016 :	Instruction/agrément de la deuxième vague de missions
Mars 2016 :	Echanges entre les organismes d'accueil partenaires France et international Sessions de préparation au départ
Avril 2016 :	Départ des volontaires en mission
Décembre 2016- Mars 2017 :	Evaluation
Avril-Juil. 2017 :	Recommandations et dissémination

Pilotage opérationnel et contact

Agence du Service Civique	Anne-Laure Barrès	anne-laure.barres@service-civique.gouv.fr
	Oriane Lepastier	oriane.lepastier@service-civique.gouv.fr
France Volontaires	Noémie Do Linh	noemie.dolinh@france-volontaires.org
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports	Virginia Mangematin	virginia.mangematin@jeunesse-sports.gouv.fr
	Delphine Sout	delphine.sout@jeunesse-sports.gouv.fr

Pour participer à l'expérimentation, merci de remplir la fiche réponse en annexe
et de la renvoyer au plus tard le 11 janvier 2016 à

anne-laure.barres@service-civique.gouv.fr